

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2157>



Grève des praticiens hospitaliers les 3 et 4 juillet

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : lundi 3 juillet 2023

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Les usagers solidaires

La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité apporte son soutien aux médecins hospitaliers en grève les 3 et 4 juillet. L'arrêt unilatéral par le ministère des négociations en cours montre que les praticiens hospitaliers sont logés à la même enseigne que les usagers : absence d'écoute et absence de réponses aux problèmes soulevés, quels que soient leur acuité ou leurs effets délétères sur les conditions de travail des uns ou la prise en charge des autres.

Les revendications de ces médecins sont pourtant plus que légitimes :

- ▶ revalorisation immédiate des gardes et astreintes, reconnaissance de la pénibilité
- ▶ correction des injustices de la grille salariale statutaire suite aux négociations bâclées du Ségur.

C'est pour ne pas avoir eu de réponses à leurs demandes que les praticiens hospitaliers quittent l'hôpital ou, pour les jeunes professionnels, refusent d'y travailler.

Les médecins hospitaliers, comme tous les autres professionnels, faute d'une vraie politique de santé, sans recrutement massif et sans réelle valorisation, sont de moins en moins nombreux à assumer des tâches qui pourtant s'accroissent du fait du vieillissement de nos sociétés et de l'absence de plus en plus généralisée de médecine de ville.

Pour les usagers, les conséquences de l'obstination gouvernementale à ne pas leur répondre sont catastrophiques :

- ▶ fermetures de services d'urgences, de maternités

[-] délais de plus en plus longs pour des consultations ou des examens

- ▶ recours au privé avec un surcoût pour celles et ceux qui en ont les moyens, renoncement aux soins pour les autres.

En n'écoutant pas les médecins hospitaliers, le gouvernement met en danger la population.

Il est urgent de répondre aux revendications légitimes des médecins et de

tous les autres personnels hospitaliers.